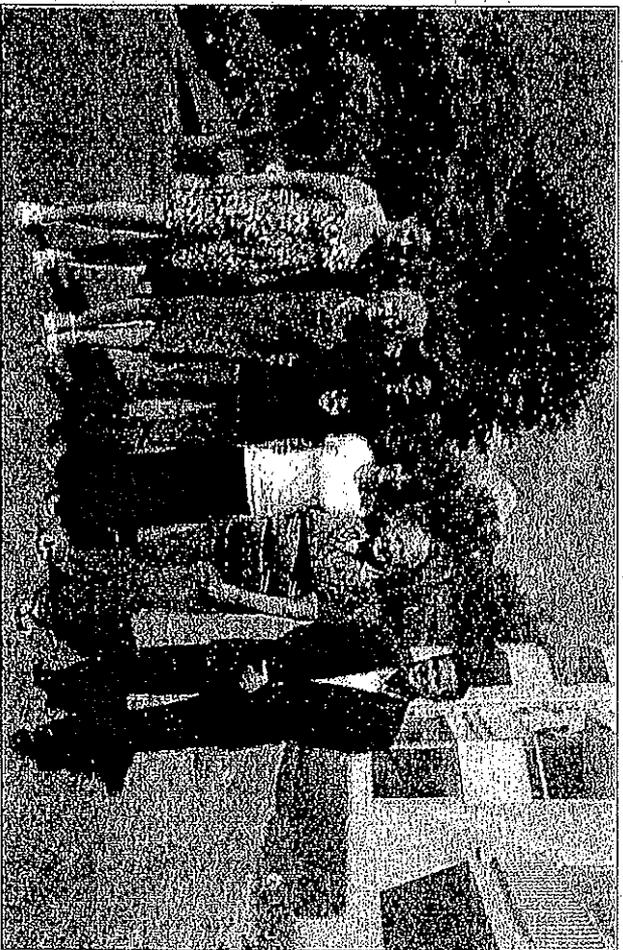


Villeneuve-Loubet : un ressortissant indien « bien intégré » menacé d'expulsion



Vinoth, sa concubine et leurs familles respectives espèrent très vite une régularisation sur la base des « circonstances exceptionnelles » de Brice Hortefeux, ministre de l'Immigration.

(Photo Achour Abbes)

démarches pour venir suivre des cours de tourisme en France. C'est mon père qui a financé mes études en em-

pruntant en Inde. » C'est durant ces études qu'il s'est fortement lié avec Michele Liévin, qui est devenue sa mère adoptive par jugement du tribunal de

grande instance de Grasse le 5 septembre 2006. Ces études finies, Vinoth a enchaîné sur un stage de formation à Antibes, à l'hôtel

Juana. C'est là qu'il a connu sa compagne Marie. Il a ensuite occupé plusieurs emplois saisonniers, tous déclarés, dans un restaurant de Port Cros en tant que chef de rang et barman.

Aujourd'hui, sa famille adoptive et sa belle-famille se battent avec lui pour qu'il obtienne enfin une carte de séjour mention vie privée et familiale.

« Nous vivons en concubinage depuis presque deux ans, explique Marie. Je travaille et je gagne bien ma vie. Vinoth a des promesses d'embauche, une comme serveur dans un restaurant de Nice, l'autre, en CDI à mi-temps, comme sommelier à la Cave du capitaine à Antibes où il a fait son stage de formation. Et, comme la plupart des couples, nous avons des projets... Tout pourrait être bien, mais quand nous sortons nous avons peur, dès que le téléphone sonne nous sur-

se casse. « Nous nous aimons et ce que nous demandons, c'est juste de vivre normalement... »

Pour l'avocat de Vinoth, Me Carrez, la situation familiale et professionnelle de ce jeune homme justifie pleinement qu'on lui renouvelle sa carte de séjour. Il rappelle alors la loi Hortefeux qui permet la régularisation des étrangers sans papiers titulaires d'une promesse d'embauche ou d'un contrat de travail sous réserve de « circonstances exceptionnelles ».

« Vinoth remplit parfaitement ces conditions. Or, il continue de se trouver dans une situation complètement incohérente depuis deux ans. Il semble qu'on ne veuille ni l'expulser ni le régulariser. On laisse pourrir la situation en attendant qu'il retourne en Inde de lui-même. »

J. BAUDIN

1. Contactée par nos soins, la préfecture n'a pas souhaité s'exprimer sur ce dossier.